

**COMMISSION CONSULTATIVE SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
85^e SÉANCE tenue le jeudi 25 février 2010 à 18 h
Maison du citoyen, salle des Comités, 2^e étage, 25, rue Laurier**

Procès verbal

Présents

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n^o 3)
M^{me} Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n^o 9)
M^{me} Mireille Apollon, conseillère, district de l'Orée du Parc (n^o 6)
M. Luc Desroches, citoyen
M^{me} Nicole DesRoches, CREDDO
M. Guy Latreille, citoyen
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M. Jacques Paulhus, citoyen
M^{me} Catherine Podeszinski, citoyenne
M^{me} Valérie-Anne Bachard, citoyenne
M. Alexis Harvey, Commission Jeunesse
M^{me} Chantal Blouin (substitut pour M^{me} Diane Vermette), Groupe d'action
d'Équiterre en Outaouais
M. Daniel Dezainde, citoyen
M^{me} Vanessa Normand, Vivre en Ville

Secrétaire

M^{me} Catherine Lorient, chargée de projets – PGMR

Ressources internes

M. Daniel Faubert, chef de division – Planification du territoire
M^{me} Louise Lavoie, directrice – Service de l'environnement
M^{me} Iblis Le Guen, coordonnatrice – Politique environnementale

Absents

M. Alain Breton, CFER Outaouais
M^{me} Joséphine Hénault

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil
municipal et au greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1 Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre l'assemblée à 18 h

2 Déclaration de conflits d'intérêts

3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté en ajoutant deux sujets au point 13 et le point 14, varia.

- Constatation des présences et ouverture de la réunion
- Déclaration de conflits d'intérêts
- Approbation de l'ordre du jour *
- Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres
- Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2009
- Signature du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2009
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2010
- Signature du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2010
- Suivi du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2009
- Date de la prochaine assemblée et calendrier 2010 – calendrier de travail
- Présentation et acceptation des documents de fonctionnement de la CCEDD
- Sujets à traiter selon 4 grandes orientations
- Sujets divers :
 - ↳ Participation au comité de sélection PGMR
 - ↳ Choix d'une date pour la tenue d'un forum citoyen
- Varia
- Levée de la séance

4 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux membres

5 Approbation du procès verbal de la séance du 1er octobre 2009

6 Signature du procès verbal de la séance du 1er octobre 2009

7 Approbation du procès verbal de la journée de réflexion du 21 janvier 2010

8 Signature du procès verbal de la journée de réflexion du 21 janvier 2010

9 Suivi du procès verbal de la séance du 1er octobre 2009

Un membre de la commission demande si des dates ont été prévues pour le Grand ménage ; madame Le Guen confirme qu'un Grand ménage aura bel et bien lieu du 22 au 25 avril prochain.

Un membre de la commission demande si des ateliers de formation sur les alternatives à la pelouse seront organisés par la Ville et madame Le Guen répond dans l'affirmative : quatre conférences portant sur l'aménagement paysager durable ont été organisées par le Service de l'environnement et seront données en mai prochain dans quatre secteurs de la ville.

10 Date de la prochaine assemblée et calendrier 2010 – calendrier de travail

Le calendrier de travail est proposé pour discussions et les membres adhèrent au grand choix de thèmes proposés.

Il est confirmé que toutes les séances sont ouvertes au public.

Il est réitéré que la Politique environnementale est le chapeau de toutes les initiatives (ou autres politiques) qui seront développées dans le cadre de son plan d'action. Le terme « plan de gestion » sera retenu pour désigner les initiatives de planification qui découlent de la politique environnementale.

11 Présentation et acceptation des documents de fonctionnement de la CCEDD

A- Résolution

Un membre de la commission félicite le personnel de la ville pour la qualité du texte et la justesse de l'intégration des commentaires formulés par les membres en janvier dernier, dans le texte original de la résolution.

Des corrections de français seront apportées dans le document.

Un membre suggère que les membres de la commission puissent proposer au président des points à discuter et à ajouter à l'ordre du jour. Le président accepte d'être le récepteur de ces suggestions. Les membres doivent alors transmettre leurs demandes au président.

B- Règles de fonctionnement

Des précisions seront apportées au point 1. Composition, et des corrections de français soulignées par quelques membres seront apportées au document.

Un membre souligne que le point 17.2 du document devra être reformulé afin de refléter le fait qu'aucun membre de la commission ne peut parler d'un sujet traité par la CCEDD, au nom de cette dernière, sans avoir obtenu l'autorisation requise. Cependant, un membre de la commission peut prendre parole devant les médias s'il le fait en tant que citoyen.

C- Code d'éthique et déontologie

Des corrections de français soulignées par quelques membres seront apportées au document.

Il est proposé par madame Cindy Lecavalier et appuyé par madame Catherine Podeszinski.

R-CCEDD-2010-02-25/01

Que cette commission recommande au Conseil d'accepter le mandat révisé de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable ainsi que la nomination des nouveaux membres.

ADOPTÉE

12 Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations :

A- Leadership de la ville

B- Développement durable

1. Lancement du 4^e concours du Fonds vert

La grille d'évaluation des projets du Fonds vert et de mettre l'emphase de l'analyse sur les résultats des projets, plutôt que sur la satisfaction des critères d'admissibilité.

Un membre propose d'envoyer ses commentaires sur la grille d'évaluation, directement au responsable du Fonds vert afin d'entamer des discussions.

Il est réitéré que la CCEDD a le pouvoir de modifier, lors de la réception des projets choisis pour subvention, les recommandations au conseil municipal. Cependant, le président souligne que les critères de sélection des projets dans le cadre du Fonds vert devraient être revus cette année, avant le lancement des concours n° 5 et 6.

Il est proposé par madame Mireille Apollon et appuyé par madame Valérie-Anne Bachard.

R-CCEDD-2010-02-25/02

Que cette commission recommande au Conseil le lancement du concours no 4 du Fonds Vert municipal doté d'une enveloppe de 100 000 \$.

ADOPTÉE

2. Politique de l'arbre

Une présentation de l'état de la situation a été faite par madame Iblis Le Guen.

3. Inventaire de GES

Une présentation de l'état de la situation a été faite par madame Iblis Le Guen mentionnant que la Ville a obtenu une subvention de l'ordre de 154 000 \$ par le programme Climat municipalités du MDDEP du Québec afin de réaliser cet inventaire.

C- Sensibilisation et éducation pour stimuler le changement et l'engagement

1. Participation à l'activité Une heure pour la terre 2010

Une présentation de ce programme a été faite par madame Iblis Le Guen mentionnant que la Ville pourrait s'engager à participer à cet événement et à communiquer son engagement auprès de ses employés et de ses citoyens.

Il est proposé par madame Catherine Podeszinski et appuyé par monsieur Jacques Paulhus.

R-CCEDD-2010-02-25/03

Que cette commission recommande au Conseil la participation de la Ville de Gatineau à l'événement « Une heure pour la terre 2010 » le samedi 27 mars 2010.

ADOPTÉE

2. Participation du programme Défi Climat 2010 – implication des employés

Une présentation de ce programme a été faite par madame Iblis Le Guen mentionnant que la Ville pourrait s'engager à participer à cet événement et à communiquer son engagement auprès de ses employés et de ses citoyens.

Il est proposé par monsieur Daniel Dezainde et appuyé par monsieur Luc Desroches.

R-CCEDD-2010-02-25/04

Que cette commission recommande au Conseil la participation de la Ville de Gatineau au « Défi Climat 2010 ».

ADOPTÉE

3. Participation au programme – la Journée sans eau embouteillée

Une présentation de ce programme a été faite par Madame Iblis Le Guen, en mentionnant que la Ville pourrait s'engager à participer à cet événement et à communiquer son engagement auprès de ses employés et de ses citoyens.

Un membre de la Commission suggère que de la sensibilisation à propos de l'eau potable avait été réalisée l'année dernière avec succès et que la même méthode pourrait s'appliquer cette année en distribuant des contenants d'eau réutilisables. Afin de ne pas annuler les efforts de sensibilisation, il suggère aussi d'interdire les achats de bouteilles d'eau dans les bâtiments municipaux.

Un membre propose d'instaurer un règlement municipal portant sur les bouteilles d'eau, similaire à celui élaboré et adopté dans d'autres villes canadiennes faisant preuve de leadership, en lien avec les sacs de plastiques dans les commerces.

Le président soutient que puisqu'une résolution en ce sens a été adoptée par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) l'année dernière, et que la Ville de

Gatineau est membre de la FCM, la Ville pourrait s'engager davantage dans la sensibilisation à la qualité de l'eau potable et contre les achats de bouteille d'eau par la Ville. Il suggère que ce point soit certainement dans la politique d'achats écoresponsable qui leur sera présentée.

Un membre suggère de donner gratuitement des contenants d'eau réutilisables ou bien d'en faire un objet promotionnel en partenariat avec un commerce peut-être, afin de bien publiciser le fait que la qualité de l'eau potable de Gatineau est excellente.

Un autre membre propose de mieux publiciser l'information municipale relative aux règlements concernant l'eau potable (règlement sur l'arrosage), car les citoyens ne connaissent pas tous bien les règlements ou bien leur emplacement pour les consulter.

Il est proposé par Madame Nicole Champagne et appuyé par Monsieur Guy Latreille

R-CCEDD-2010-02-25/05

Que cette Commission recommande au Conseil la participation de la Ville de Gatineau à « La journée sans eau embouteillée 2010 ».

ADOPTÉE

4. Campagne de sensibilisation au civisme (bruit)

Madame Le Guen demande si des membres de la commission auraient des idées concernant une possible campagne de sensibilisation « bon citoyen » ou s'ils étaient au courant de certaines municipalités qui avaient élaboré une telle campagne.

D- Réglementation

1. Révision du règlement sur les nuisances

Le règlement concernant les nuisances, les hautes herbes, le bruit, sera présenté à la commission le 1er avril prochain

2. révision mineure du règlement de l'utilisation de l'eau

13 Sujets divers

A- Participation au comité de sélection PGMR

Monsieur Daniel Dezainde s'est porté volontaire pour faire partie du comité d'évaluation des projets pour subventions du PGMR, qui aura lieu le vendredi 5 mars 2010.

B- Choix d'une date et d'un sujet pour la tenue du forum citoyen

Madame Louise Lavoie aimerait présenter un choix de sujet pour le forum citoyen de la CCEDD, comme partie intégrante du calendrier de la commission qui sera remis au conseil. Madame Le Guen propose quelques sujets de discussion comme les bernaches et le transport actif.

Les sujets ne font pas l'unanimité et provoquent beaucoup de discussions. Puisque tous les membres n'ont pas la même vision de la définition et de l'organisation d'un forum citoyen de la CCEDD, il est décidé que la tenue du forum se fera au début de 2011, afin que la commission établisse d'ici là, une définition de ce que sera ce forum, des résultats souhaités, de l'organisation des échanges, etc. Un comité de travail sera formé pour l'organisation de ce forum.

14 Varia

A- Fluoration de l'eau

Un rapport confidentiel sur la fluoration de l'eau à Gatineau, reçu par la Commission Ville en santé, a été obtenu par le président et a été remis à tous les membres de la

CCEDD afin qu'ils en prennent connaissance et qu'il puisse y avoir une discussion à la prochaine réunion de la commission.

B- Rivière des Outaouais

Un membre de la commission demande où en est le dossier. Un sommet sur la rivière des Outaouais devrait avoir lieu en septembre 2010, réunissant toutes les municipalités du bassin versant, dont la Ville de Gatineau

C- Consultations publiques sur la structure commerciale

Un membre suggère que la CCEDD soit impliquée dans le processus de consultations surtout au point de vue des transports. Cependant, le président informe que l'implication demeure au niveau de l'urbanisme seulement.

D- Remerciements aux anciens

Le président remercie les membres sortants de la commission en mentionnant que c'est en partie grâce à leur implication que la CCEDD est une commission forte et dynamique à la Ville de Gatineau.

15 Levée de l'assemblée à 21h